



Mairie
de

SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

(Haute-Savoie)

Direction Générale des Services

N. R. : AB/CJ

OBJET : Convocation du Conseil Municipal -
Séance du JEUDI 09 OCTOBRE 2008

Le 3 octobre 2008

Ma Chère Collègue, Mon Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui aura lieu, le :

**JEUDI 09 OCTOBRE 2008 à 20 H 30
à l'hôtel-de-ville**

L'ordre du jour du Conseil Municipal sera consacré aux questions suivantes :

- Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 10/07/08

I/ Information :

- Règlement intérieur du Conseil Municipal – création d'une commission municipale

II/ Délibérations :

- 1° Stationnement en zone bleue – adoption du principe
- 2° Réseau eau potable – Extension de la colonne route de Feigères : groupement de commande avec la Communauté de Communes du Genevois
- 3° Signalétique commerciale – convention avec Girod Signalétique
- 4° Structures d'accueil Petite Enfance – conventions d'objectifs et de financement
- 5° Centre de loisirs – convention d'objectifs et de financement
- 6° Utilisation de la salle polyvalente du collègue A. Rimbaud par la M.J.C. de Saint-Julien pour l'activité cirque
- 7° Cinéma Rouge et Noir – modification des tarifs
- 8° Ecole des Beaux Arts du Genevois – tarifs 2008/2009

9° Ouverture d'ateliers artistiques pour adultes

10° Bibliothèque de lecture publique – convention portant soutien à la création, au développement et à l'animation

11° Indemnité de conseil à M. le Trésorier Principal

12° Attribution de subvention : comice agricole arrondissement de St-Julien

13° Exercice 2008 - Budget annexe Stationnement – Décision Modificative - Virement de crédits

14° CLI – Commission Locale d'Insertion – désignation d'un titulaire et d'un suppléant

DECISIONS PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL (du 05/07/08 au 03/10/08)

- Fourniture et installation de cinq poteaux incendie
- Contrat de maintenance portes automatiques du bureau de la Police Municipale

Vous remerciant de votre présence, je vous prie de croire, Ma Chère Collègue,
Mon Cher Collègue, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Jean-Michel THENARD



P.S : Les dossiers peuvent être consultés auprès de la Direction Générale des Services aux jours
et heures d'ouverture du bureau, à compter de ce jour